

Lettre de 40 personnalités chrétiennes de Terre Sainte au Saint-Père : « *Votre Sainteté devrait envisager de reporter sa visite en Israël / Palestine* »

Traduction Natalia Branlard pour Médias & Evangile

A : *Sa Sainteté, le Pape Benoît XVI*

Cité du Vatican

Copie à Sa Béatitude Mgr Fouad Twal, Patriarche latin de Jérusalem

Le 20 février 2009

Votre Sainteté,

Il va sans dire que tous les catholiques, et tous les chrétiens, devraient être fiers et impatients depuis l'annonce, par le Vatican, de ce que Sa Sainteté, le chef de l'Eglise catholique et Successeur de Saint-Pierre va visiter leur pays. Nous, les chrétiens palestiniens, reconnaissons pleinement au Pape le droit plein et entier de venir en pèlerinage dans cette Terre Sainte bénie par la naissance, la vie, la mort et la résurrection du Fils unique de Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ. Chaque chrétien aspire à visiter les Lieux Saints en tant que pèlerin et nous souhaitons que tous les chrétiens qui visitent notre pays puissent accomplir leur pèlerinage dans la liberté, la paix et puissent aller et venir comme bon leur semble.

Dans des conditions normales, nous serions remplis de joie et extrêmement honorés d'entendre que Votre Sainteté a décidé de faire un pèlerinage dans notre bien-aimée Terre Sainte. Malheureusement, nous ne pouvons pas, à ce moment précis de notre histoire et dans les circonstances actuelles, exprimer cette joie attendue. Nous croyons vraiment et sincèrement qu'une visite papale en ce moment serait politiquement mal utilisée, exploitée et mal interprétée par l'Etat d'Israël, qui est la puissance occupante de la Terre Sainte.

Ce n'est pas uniquement à cause de la récente attaque sur Gaza que nous nous opposons à la visite de Votre Sainteté en Terre Sainte pour le moment. Même si au cours de l'attaque de Gaza, Israël s'est montré une fois de plus comme un occupant pervers, cruel et tyrannique ; tuant des centaines d'enfants, des mères et des personnes âgées, détruisant des milliers de maisons et déplaçant des familles entières ; cependant, nous devons reconnaître que les événements de la bande de Gaza sont une raison supplémentaire à nos yeux pour que nous croyions - et comme nous, des milliers de Palestiniens chrétiens - respectueusement que Votre Sainteté devrait envisager de reporter sa visite en Israël / Palestine.

Nous avons lu beaucoup de conférences, de lettres pastorales, homélies, encycliques écrites par vous depuis votre accession au trône de Pierre. Nous admirons beaucoup ce que nous lisons. En tant qu'intellectuel qui utilise ses compétences pour annoncer la vérité avec courage et sans compromettre en aucune façon la foi catholique et le message de Notre-Seigneur, vous nous rendez fiers de notre hiérarchie catholique.

Convaincus qu'un tel courage mérite qu'on lui réponde avec la même franchise, nous avons pris sur nous de vous adresser cette lettre en toute honnêteté et franchise, sachant que tous nos

concitoyens chrétiens, avec lesquels nous avons discuté de la question de votre visite, sont d'accord avec nous.

Par conséquent, nous, les catholiques et chrétiens Palestiniens, pensons que la visite de Votre Sainteté en Terre Sainte à ce moment-là ne servirait qu'à cautionner les atrocités et la politique du gouvernement israélien, et à lui offrir une plus grande coopération de la part de l'Europe et des Etats-Unis.

Votre visite va servir la propagande israélienne dans sa mission de convaincre le monde entier que dans les territoires palestiniens, l'Eglise se porte à merveille et que la paix règne. Les faits, sur le terrain, sont en absolue contradiction avec cette version. Saint-Père, toute personne ayant endossé l'habit palestinien dans les territoires chrétiens en Terre Sainte peut attester que ce n'est certainement pas le cas. Votre visite, si elle avait lieu, pourrait effacer de l'esprit et du cœur du monde toutes les tragédies et les souffrances infligées par Israël, dont la dernière en date concerne les massacres d'enfants, de femmes et de personnes âgées de la bande de Gaza.

Nous sommes convaincus que si Votre Sainteté décide de faire le voyage et venir en pèlerinage en Terre Sainte, en tant que chef de l'Eglise catholique et Successeur de saint Pierre, plusieurs questions doivent être résolues avec le Gouvernement israélien, parmi lesquelles les suivantes:

1. Nous sommes convaincus que la visite de Votre Sainteté en Terre Sainte doit permettre de consacrer Jérusalem comme ville sainte de notre foi chrétienne, mais, comme souligné par les chefs des Églises ici, qu'elle doit être partagée et ouverte à tous avec des garanties pour la liberté de religion, l'accès aux lieux saints et un modus vivendi dans lequel toutes les communautés religieuses et nationales de la ville vivraient côte à côte, sans entrave ni discrimination.

2. Les Eglises et les institutions de Terre Sainte doivent être exemptées de toute imposition, étant donné qu'ils sont des établissements religieux au service de Dieu et des hommes de bien par leurs diverses activités caritatives. Même les activités des institutions d'Eglise, qui sont considérées par le gouvernement comme étant génératrices de revenus, ne servent pas à accumuler des richesses, mais plutôt à aider les ordres religieux à couvrir les frais caritatifs très coûteux de l'Eglise, comme par exemple: les orphelinats, les centres de soins pour enfants et personnes âgées, les hôpitaux, les hospices, les écoles, etc ...

3. Nous sommes inquiets de ce que le clergé catholique se voit souvent refuser des visas dans le cadre de sa mission d'Eglise. Les séminaristes des pays voisins, entre autres, ont des difficultés à obtenir les permis nécessaires. Quand ces étudiants parviennent à entrer, ils sont confrontés à d'énormes difficultés pour se déplacer dans le pays, ou visiter leurs familles. On ne peut pas non plus contester le droit inaliénable à l'Eglise d'avoir toute liberté de nommer et envoyer en Terre Sainte le nombre de clercs qu'elle estime nécessaires au confort spirituel et pastoral des fidèles ; à l'organisation et l'administration des diverses églises, sanctuaires religieux et institutions. Il est impératif que leurs mouvements entre paroisses ne soient pas retardés ou entravés par des check-points inutiles. En outre les humiliations que subissent les membres du clergé aux postes de contrôle, à l'aéroport Ben Gourion et à d'autres points de passage, ne laissent pas de nous indigner. Les restrictions de visas d'entrée et de retour doivent être normalisées et la circulation facilitée comme pour n'importe quel rabbin ou étudiant en yeshiva..

4. Les chrétiens palestiniens, en tant que peuple natif de la Terre Sainte, ont le droit de circuler

librement et sans aucune restriction. Car un chrétien est “ un homme pacifique qui croit au message de notre Seigneur: *Aime ton prochain comme toi-même*”. La communauté chrétienne ne peut ni ne devrait être traitée comme du bétail, en ayant l’autorisation de se rendre deux fois par an de l’autre côté du mur pour visiter les lieux saints et voir les membres de sa famille. Nos frères et sœurs de Cisjordanie sont confinés dans leurs villages et leurs villes depuis plusieurs années maintenant, sans pouvoir rendre visite à leur proches voisins de Jérusalem, ni pouvoir prier au Saint-Sépulcre ou marcher sur la Via Dolorosa.

5. L’Eglise a toujours enseigné que la famille est sa cellule de base. Or, si l’on considère la situation actuelle pour les chrétiens en Terre Sainte, la cellule familiale, sa survie et ses chances de s’agrandir sont menacées dans sa racine même : son droit à advenir.

Par cela nous voulons dire que :

- a. Le mur de séparation, les restrictions de voyage, les check-point militaires; les blocages de routes et autres procédures israéliennes mettent un frein de façon arbitraire à la libre circulation des chrétiens palestiniens, ce qui entrave tous les aspects de la socialisation, première étape de la fondation d’une famille. La plus affectée est Jérusalem avec ses 12 000 résidents chrétiens dont l’accès aux villes et villages de la Cisjordanie est refusé, ce qui rend impossible toute rencontre ou interaction avec leurs frères chrétiens de l’autre côté du mur.
Les opportunités de rencontrer un époux ou une épouse deviennent de plus en plus difficiles, ce qui réduit les possibilités de fonder une famille, élément de base de la bonne santé et de la croissance de l’Eglise.
- b. En juin 2002, le gouvernement Israélien a promulgué une loi “temporaire”, interdisant au mari ou à la femme d’un citoyen israélien ou de Jérusalem de prendre la nationalité israélienne.

Dans la pratique, l’homme/ la femme, originaire de Bethléem ou Abboud ou d’autres villages cisjordaniens, ne bénéficiera pas de la résidence israélienne et par conséquent, ne pourra venir habiter avec son époux(se). En résumé, cela revient à dire qu’il est impossible de fonder une famille. Cette loi “temporaire” a été renouvelée depuis maintenant 7 ans. Quel effet cela a-t-il sur les familles?

Voici un cas concret : un de nos amis, récemment marié, a été arrêté à Jérusalem par une patrouille militaire israélienne. Sa femme originaire de Beit Jala, n’avait pu obtenir le statut de résidente en raison de la loi « temporaire » et par conséquent ne possédait pas les permis nécessaires. Il a reçu une amende de 1000 euros et fut obligé de conduire à nouveau sa femme à Beit Jala chez les siens et de rentrer à Jérusalem seul. Il s’agissait d’une procédure banale. Aujourd’hui, en raison de la loi « temporaire », il reçoit toujours un permis de résidence, renouvelable tous les ans. Il n’a pas le droit de conduire une voiture, et il est obligé de présenter un permis d’entrée spécifique délivré par les officiers militaires de la Cisjordanie.

Le nombre de familles concerné par ce type de difficultés dépasse les 200, selon le cabinet d’avocats Saint-Yves du patriarcat Latin à Jérusalem.

- c. Les membres de nos familles qui sont nés dans la ville sainte de Jérusalem sont maintenant en butte à des restrictions au passage des frontières israéliennes en raison de leur statut de résident dans d’autres comtés. Dans le meilleur des cas, des permis de tourisme leur sont accordés dans leur propre ville.

Pendant ce temps, des immigrants juifs arrivent par centaines, s’installent à Jérusalem-Est et obtiennent la citoyenneté de plein droit. Toutes les facilités leur sont accordées pour leur nouvelle maison, leur nouvelle voiture et leur nouveau travail.

d.

Il va sans dire que, pour certains des points mentionnés ci-dessus, nos voisins

musulmans souffrent autant que nous, en essayant d'avoir une vie normale dans cette société à deux vitesses d'un pays que nous partageons. Nous condamnons toute forme de violence de quelque camp qu'elle vienne et nous ne souhaitons que la liberté, l'égalité et la justice pour tous. Une solution avec deux Etats a été proposée par la communauté internationale, mais son application est entravée par l'État d'Israël. Veuillez noter, votre Sainteté, que la philosophie et les déclarations de l'État d'Israël devant la communauté internationale sont en complète contradiction avec les actions et politiques mises en œuvre sur le plan local. Nous sommes à court de temps et le dernier cycle de violence n'a fait que porter des dirigeants plus radicaux encore au pouvoir. La récente satire télévisuelle de Lior Shlein représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ et Sainte Marie, Mère de Dieu, au cours de sa grossesse et de son accouchement dans des termes extrêmement insultants, n'est que la conséquence de tout ce qui précède.

Par conséquent, notre bien-aimé et honoré Saint-Père, la question que nous soulevons est la suivante: Bénirez-vous Israël par votre présence, ou allez-vous suivre l'exemple de Notre-Seigneur visitant le Temple, quand les marchands avaient envahi l'aire sacrée avec des animaux pour les sacrifices ; Il savait que ce n'était pas bien et Il a agi en conséquence ? La décision vous incombe.

Soyez assuré, s'il vous plaît, que quelle que soit votre décision, nous vous accueillerons et nous continuerons de vous honorer et respecter, vous, nous qui sommes et serons toujours un cep fidèle dans la vigne du Seigneur.

Fidèlement vôtre dans le Christ, Notre Seigneur,

Le restant des catholiques et des chrétiens en Terre Sainte

Suivent les noms de quarante signataires, tous membres de la communauté chrétienne en Terre Sainte.

Vous connaissez certainement la signification spirituelle du nombre 40, dans la langue de la Sainte Bible, qui exprime le temps nécessaire pour le repentir, la conversion sincère et le retour à l'accomplissement de la Volonté de Dieu.

À ce titre, nous espérons que toutes les parties concernées vivent cette période de Carême qui s'ouvre, en se repentant vraiment de leurs fautes et injustices, et ouvrent ainsi la voie à une bénédiction méritée et à une visite de Votre Sainteté.

Abdallah Atallah, Jerusalem
Maurice Rock, Jerusalem
Abed Issa Mansour, Ramallah
Nabil Mushahwar, Jerusalem - Arab Orthodox Club
Aida Alawi, Jerusalem
Nabil N. Kort, Jerusalem
Andrawos Jahshan, Jerusalem
Nora Karmi, Jerusalem
Anthony P. Habash, Bethlehem
Nora Kort, Jerusalem - Arab Orthodox Society
Bassem S. Sa'id, Jerusalem
Rami Zeidan , Jerusalem

Constantine S. Dabbagh, Gaza
Randa Makhlouf, Jerusalem
Ehab Hanna, Rameh - Ambassador Justinian Order International
Richard Elias - Bethlehem
Eilda Zaghmout Bandak, Bethlehem - Holy Land Trust
Richard Zananiri, Jerusalem
Fayeq Khoury, Aboud
Rodolf Saadeh, Jerusalem
Gabi G. Kando, Bethlehem
Sami Awad, Bethlehem - Holy Land Trust
George S. Rishmawi, Beit Sahour - Siraj Center for Holy Land Studies & Palestinian Center
for Rapprochement between people
Samira M. Abdallah, Jerusalem
Hania Kassissieh Persekian, Jerusalem
Simon Kouba, Jerusalem
Hanna Khoury, Jerusalem
Suheil Asfour, Jerusalem
Ibrahim Jahshan, Gaza
Tony Khashram, Jerusalem
Ibrahim S. Khoury, Jerusalem
Usama G. Salman, Jerusalem
Issa Hazboun, Bethlehem
Wassef & Yusef Daher, Jerusalem
Joseph A. Hazboun, Jerusalem
Yousef E. Giacaman, Bethlehem
Khalil Ansara, Jerusalem
Yousef Aoun, Jerusalem
Marcos G. Nino, Ramallah
Zoughbi Zoughbi, Bethlehem